

A nos chers abonnés

LE mois de Juillet marque pour un grand nombre de nos abonnés la fin de leur abonnement. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous nos chers lecteurs, en particulier nos chers zélateurs et zélatrices, du concours actif qu'ils ont bien voulu nous prêter jusqu'ici pour la diffusion du "Messenger."

Nous osons encore compter, à l'avenir comme dans le passé, sur le concours de chacun et de chacune pour nous aider à doubler notre nombre d'abonnés : Jésus au Saint Sacrement sera le premier à y gagner, et il ne manquera pas d'accorder ses meilleures bénédictions aux âmes qui se seront faites ainsi les apôtres de son Eucharistie.

En reconnaissance des efforts de nos pieux lecteurs, voici ce que nous leur proposons.

1. Toute personne, ancienne ou nouvelle abonnée, qui paiera un abonnement au *Messager* recevra une magnifique gravure (13 x 9½ pouces) imprimée en riche chromolithographie représentant le Vénéré Père Eymard, l'apôtre de l'Eucharistie au siècle dernier, de chaque côté, deux médaillons reproduisant le trône de l'Exposition perpétuelle à Montréal et à New-York, au sommet un ostensorial rayonnant. Au dos de la gravure, se trouve la prière indulgencée pour la communion quotidienne.

Cette prime a reçu les appréciations les plus flatteuses de la part de tous ceux et celles qui l'ont reçue en janvier dernier.

2. Pour **cinq** abonnements : Un chapelet Croisier (No 89 ou 707) ou les *Premiers Vendredis* du Mois, brochés.

3. Pour **dix** abonnements : Un volume au choix : *l'Eucharistie méditée*, ou *Vertus Eucharistiques relié*. — Le *Manuel des Agrégés* relié.

4. Pour **quinze** abonnements : Un volume au choix : Recueil de Mr. Fenoil, gros caractères, — Les *Miracles historiques du St Sacrement*, ou un des volumes : *Paroissien Romain*, 630 pages, tranche or-sur rouge (No 147).

Nous nous réservons de récompenser généreusement, comme nous le faisons toujours, les zélateurs ou zélatrices qui nous enverraient un plus grand nombre d'abonnés.

En plus, de ces primes, pour le zélateur, chaque abonné a droit à une gravure du P. Eymard.